



**MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR LA
CONSERVATION DES REQUINS
MIGRATEURS**

CMS/Sharks/MOS2/Doc.7.1/
Rev.1

1 février 2016

Français
Original: Anglais

Deuxième Réunion des Signataires
San José, Costa Rica, 15-19 février 2016
Point 7 de l'ordre du jour

RAPPORT DU SECRÉTARIAT
(Préparé par le Secrétariat)

1. Le présent rapport passe en revue les activités menées par le Secrétariat depuis la première Réunion des Signataires (MOS1), en conformité avec la Section 8 du MdE Requins et le mandat établi pour le Secrétariat (CMS/Sharks/Outcome 1.3), qui ont été adoptés à la première Réunion des Signataires en 2012.

2. À la Section 8 du MdE Requins, les Signataires sont convenus que le Secrétariat de la CMS remplira les fonctions de secrétariat intérimaire du présent Mémoire d'entente jusqu'à ce qu'un secrétariat permanent soit établi.

État des signatures et efforts de recrutement déployés à ce jour:

3. En septembre 2012, lorsque s'est tenue la première Réunion des Signataires, le MdE comptait 25 Signataires. Au 31 décembre 2015, 14 autres pays avaient signé le MdE, ce qui porte à 39 le nombre total de Signataires, y compris l'Union européenne. Vanuatu a signé le 19 février 2013, la Colombie le 14 octobre 2013, les Comores, l'Égypte, la Jordanie, la Libye, la Mauritanie, le Soudan, la République arabe syrienne, les Émirats arabes unis et le Yémen le 17 février 2014, la Suède le 5 novembre 2014, les Samoa le 7 novembre 2014, enfin la Nouvelle-Zélande le 7 juillet 2015.

4. Le Secrétariat a vivement encouragé les États de l'aire de répartition non-signataires à signer le MdE Requins. Les objectifs du présent MdE ont été présentés lors de plusieurs ateliers, organisés ou appuyés par le Secrétariat de la CMS et d'autres acteurs, qui sont mentionnés ci-après.

Points focaux nationaux

5. En vertu du paragraphe 15a du MdE, les Signataires doivent désigner un point focal national chargé de la communication entre les Signataires et de la coordination des mesures et des activités de mise en œuvre du présent MdE et du Plan de conservation.

6. À ce jour, 34 des 39 Signataires ont désigné un point focal. La liste actuelle des points focaux désignés est disponible comme document CMS/Sharks/MOS2/Inf.5.

7. Le Secrétariat demande aux Signataires qui ne l'ont pas encore fait ou dont le point focal a changé de poste, de désigner un point focal pour toutes les questions ayant trait à la mise en œuvre du MdE.

Appui au Comité consultatif

8. Le Secrétariat a appuyé le Comité consultatif dans toutes ses tâches comme il est spécifié dans le mandat du Comité en facilitant la communication, en rédigeant des courriels et des documents et en organisant des consultations régulières avec le Président et le Vice-Président du Comité. Une description des activités du Comité consultatif figure dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.7.2

9. Grâce à un financement du Gouvernement allemand et en étroite consultation avec le Président et le Vice-président du Comité consultatif, une étude a pu être réalisée par un expert sur les priorités pour la conservation des espèces. Cette étude avait pour but de déterminer les priorités pour la conservation au niveau des espèces ou des populations des espèces inscrites ou proposées pour inscription sur la base du plan de conservation et des objectifs du MdE. L'étude sera présentée à la première réunion du Comité consultatif et à la deuxième Réunion des Signataires pour informer le Comité et les Signataires. La version complète de l'étude est disponible comme document CMS/Sharks/MOS2/Inf.12 et est présentée dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.9.2.

10. Comme convenu lors de la première Réunion des Signataires, un espace de travail en ligne a été mis en place par le Secrétariat pour faciliter la collaboration en ligne du Comité consultatif. Toutefois, les membres ont préféré travailler par courrier électronique.

11. Le Secrétariat a organisé la première réunion du Comité consultatif qui se tiendra les 12 et 13 février 2016, au même endroit que la deuxième Réunion des Signataires. Les documents pour cette réunion figurent à l'adresse: <http://www.cms.int/sharks/en/ac1>.

Appui au Groupe de travail intersessions

12. Le Secrétariat a appuyé le Groupe de travail intersessions créé lors de la première Réunion des Signataires, par le biais de consultations régulières avec les co-présidents du Groupe de travail, Mme Cheri McCarty (États-Unis d'Amérique) et M. Jamie Rendell (Royaume-Uni).

13. À la demande du Groupe de travail intersessions, le Secrétariat a mené une enquête auprès d'organisations non gouvernementales reconnues et d'organisations intergouvernementales pertinentes, évaluant leur intérêt à s'associer eux-mêmes au MdE en tant que partenaires coopérants et la nature de leur contribution potentielle au MdE. Une analyse de l'enquête, présentée dans le document CMS/Sharks/MOS2/Inf.6, a été examinée par le Groupe de travail intersessions comme

base pour leur projet de mandat pour les partenaires coopérants, qui est reproduite dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.11.1.

14. À la demande des co-présidents, une réunion informelle du Groupe de travail, ouverte à tous les Signataires, devrait avoir lieu le 14 février, immédiatement avant la deuxième Réunion des Signataires. Cette réunion se penchera sur des questions ouvertes liées au projet de règlement intérieur, qui ont été définies par le Groupe de travail et qui figurent dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.2.2.

Appui aux Signataires

15. Le Secrétariat a aidé les Signataires à mettre en œuvre le MdE en leur donnant des orientations et des avis ainsi qu'en soutenant des propositions de subventions, en élaborant des propositions de projets et en collectant des fonds pour des projets de conservation ou des campagnes nationales de sensibilisation aux menaces pesant sur les requins et à leurs besoins en matière de conservation. Par exemple:

- À la demande d'un Signataire, le Secrétariat a écrit à l'Organisation mondiale des douanes (OMD) afin d'exprimer son appui à une proposition de la FAO de réviser le Système harmonisé dans le but de renforcer la surveillance du commerce mondial des espèces de requins.
- À la demande du Gouvernement kenyan, le Secrétariat et le Comité consultatif ont donné des avis au sujet d'un projet de tourisme qui prévoyait la capture de requins-baleines à des fins commerciales.
- Concernant les plans relatifs à la capture de grands requins blancs de plus de 4 mètres de long en Australie occidentale, suite à plusieurs cas d'attaques meurtrières de personnes par des requins, le Secrétariat a informé le Gouvernement des exigences en conformité avec l'Article III de la CMS et le MdE Requins de la CMS.

16. En 2015, le Secrétariat a mené une enquête auprès de tous les Signataires et de tous les États de l'aire de répartition afin de recueillir des informations pour un tour d'horizon des lois, des politiques et autres mesures nationales pour la conservation des requins comme il est demandé à l'activité 7.1.1 du Plan de conservation. Les résultats de cette enquête sont reproduits dans le document CMS/Sharks/MOS2/Inf.17. Toutefois, le petit nombre de réponses reçues indique qu'une approche différente serait nécessaire pour un tour d'horizon complet.

Projets de conservation et de recherche

17. Avec l'aide de contributions extrabudgétaires des Signataires et d'autres donateurs, le Secrétariat a pu élaborer et mettre en œuvre un certain nombre de projets de conservation et de recherche, visant à réaliser les objectifs du MdE.

Sensibiliser aux menaces pesant sur les requins migrants aux Palaos

18. Ce projet a aidé le Gouvernement des Palaos à faire connaître les principales questions de conservation concernant la pêche commerciale des requins pélagiques aux Palaos et donc à appuyer une nouvelle législation nationale visant à protéger les requins contre la pêche commerciale et le

prélèvement des ailerons dans les eaux territoriales. Donateur: Gouvernement de Monaco, 15 000 €.

« Requins de la mer d'Arabie » - un guide d'identification

19. Le guide d'identification illustré « Sharks of the Arabian Seas » (Requins de la mer d'Arabie) (CMS/Sharks/MOS2/Inf.8) a été élaboré en coopération avec le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) et le Gulf Elasmobranch Project, à l'appui des activités de renforcement des capacités menées dans la région et pour une plus grande conformité avec la CMS et d'autres traités pertinents. Ce guide aidera les biologistes de terrain, les chercheurs, les énumérateurs des poissons, les pêcheurs commerciaux et sportifs, d'autres acteurs et le public intéressé à identifier rapidement et avec précision les requins rencontrés en mer, sur les sites de débarquement ou sur les marchés de poisson intérieurs dans la région. C'est aussi un outil pour un atelier de formation sur les prises accessoires dans la pêche au filet maillant, organisé par le Secrétariat de la CMS à la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI). Donateur: Gouvernement allemand, 21 562 € (financement partiel).

Requins migrateurs dans le golfe de Gabès

20. Dans le cadre du Programme de petites subventions de la CMS, le projet Requins migrateurs dans le golfe de Gabès: prises accessoires, écologie et habitats critiques, a été financé pour la période mars 2015 – septembre 2016. Les objectifs de ce projet sont notamment la surveillance des prises accessoires de requins migrateurs le long des côtes tunisiennes et la collecte de données biologiques (Donateur: PNUE par le biais du Programme de petites subventions de la CMS, 15 000 USD).

Connectivité entre les populations de raies mantas

21. Une étude pilote sur la connectivité entre les populations de raies mantas dans les Galápagos et sur les côtes de l'Équateur et du Pérou a été lancée en octobre 2015, réalisée par le Manta Trust. L'écologie spatiale et la connectivité des populations de raies mantas sont mal comprises, d'où la difficulté de bien gérer l'espèce. Ce projet vise à déterminer le degré de connectivité entre les populations de raies mantas dans les îles Galápagos et les côtes de l'Équateur et du Pérou, et les conséquences pour la gestion de cette espèce vulnérable. Donateur: Gouvernement de Monaco, 15 000 €.

22. Plus de détails sur les projets susmentionnés figurent sur la page dédiée aux projets du site web: www.cms.int/sharks/projects.

Ateliers

Ateliers de formation à la conservation des requins organisés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

23. En coopération avec le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW Moyen-Orient), des ateliers de formation sur la mise en application des règlements internationaux pour la conservation des requins de la CMS, de la CITES, de la FAO et des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) ont été organisés au Yémen et en Égypte. Ces ateliers ont appliqué un modèle national pour la formation de premier niveau consistant à:

- Informer les participants (agents des pêches opérant sur les sites de débarquement, les douaniers et les gardes-côtes) sur les dispositions juridiques et les directives concernant la conservation des requins de la CMS, de la CITES, de la FAO et des ORGP compétentes;
- Apprendre aux participants à identifier les espèces (en particulier les parties et les dérivés);
- Faire connaître aux participants les exigences de la CITES.

Atelier de formation sur la conservation des requins et des raies

24. En février 2014, un troisième atelier de formation comme celui décrit ci-dessus a été organisé à Dubaï (Émirats arabes unis), également en coopération avec l'IFAW et dans ce cas avec le concours du Ministère de l'environnement et des eaux des Émirats arabes unis. À la suite de cette série d'ateliers, neuf États de l'aire de la répartition dans la région ont signé le MdE. Ces ateliers ont été financés par la Commission européenne.

Atelier de renforcement des capacités régionales à l'appui de la mise en œuvre du Programme national d'observateurs de la CTOI

25. Un atelier de renforcement des capacités à l'appui de la mise en œuvre du Programme national d'observateurs de la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) a été organisé par le Secrétariat de la CTOI en coopération avec le Secrétariat de la CMS et avec le soutien du MdE Requins et du MdE sur les tortues marines de l'IOSEA. Il a été accueilli par le Ministère de l'agriculture et des pêches d'Oman à Muscat du 18 au 22 octobre 2015. Il a formé des experts pour appuyer la création et l'exécution de programmes d'observateurs en Oman, au Pakistan et en Iran, l'accent étant mis sur les pêches aux filets maillants.

Communication, information et sensibilisation

26. Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec l'Unité conjointe de communication¹ afin de produire divers matériels à diffuser par différents médias.

Publications

Le Secrétariat a produit un certain nombre de publications soit à l'intérieur soit en faisant appel à des experts lorsque des fonds étaient disponibles. On trouvera toutes les informations sur le site web <http://www.cms.int/sharks/en/publications>

- Fiche d'information sur le MdE Requins de la CMS (2015)
- Requins en mer d'Arabie – guide d'identification (Jabado & Ebert, 2015)
- Review: The Conservation Status of Migratory Sharks (Fowler, 2014) (État de conservation des requins migrateurs)
- Réserve marine nationale des Palaos – Poster sur la conservation des requins (2013)
- Réserve marine nationale des Palaos – Dépliants et brochures sur la conservation des requins (2013)

¹ Unité conjointe CMS/AEWA de communication, gestion de l'information et sensibilisation

Site web

27. En 2013, à titre de mesure provisoire, tandis que la CMS restructurait le site web de sa Famille, un site web dédié au MdE Requins (www.sharksmou.org) était mis en place ainsi qu'un espace de travail en ligne pour faciliter le travail du Comité consultatif du MdE (<http://workspace.cms.int/sharks>).

Dans le cadre du Projet de site web de la Famille CMS, le nouveau site web du MdE Requins (www.cms.int/sharks) a été lancé en 2014 et est tenu à jour.

Médias sociaux

28. La page Facebook et le compte Twitter de la CMS ont été régulièrement utilisés pour promouvoir le MdE et d'autres articles pertinents et nouvelles d'actualité concernant la conservation des requins. Une page spéciale dédiée aux événements a été créée sur Facebook pour la deuxième Réunion des Signataires ainsi qu'une stratégie de communication à travers les médias sociaux en collaboration avec l'Unité de communication conjointe, afin de promouvoir la deuxième Réunion des Signataires et de fournir des mises jour sur la réunion.

Articles et communiqués de presse

29. Un certain nombre d'articles et de communiqués de presse liés aux requins ont été rédigés et publiés en étroite collaboration avec des administrateurs de la CMS et l'Unité conjointe de communication. Vous en trouverez un aperçu sur la page News du site web de la CMS <http://www.cms.int/en/news>.

30. En 2014, un article sur la conservation des requins de la CMS et les prochaines étapes ainsi que les défis à relever concernant la protection internationale des requins et des raies migrateurs a été publié dans la revue « Save Our Seas » (http://issuu.com/saveourseas/docs/save_our_seas_magazine_issue_03_sum/112).

Coopération avec les organisations internationales et les organisations régionales de gestion des pêches

Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

31. Les Secrétariats de la CMS et de la CITES sont convenus dans leur programme de travail conjoint (2015-2020) (http://www.cms.int/sites/default/files/uploads/pdfs/CITES-CMS-JWP-2015-2020_e.pdf), de coopérer afin d'optimiser l'efficacité des actions menées par les Parties tant à la CMS qu'à la CITES concernant les requins et les raies, et de renforcer les synergies avec la FAO, les ORGP et d'autres organismes intéressés. Ils ont également décidé de coopérer pour renforcer les capacités en matière d'application des réglementations des deux Conventions relatives aux requins et aux raies. Les deux Secrétariats échangent des informations sur les initiatives en cours et à venir par des appels téléphoniques réguliers et, le cas échéant, participent chacun aux réunions de l'autre.

32. En 2012, le Secrétariat de la CITES a demandé au Secrétariat de fournir des observations sur plusieurs espèces de requins et de raies proposées pour inscription aux Annexes de la CITES à la COP16. La position du Secrétariat et celle du Président du Conseil scientifique de la CMS ont été publiées sur le site web de la réunion de la COP16 de la CITES comme document COP16 Doc.77 Annexe 4 (<https://cites.org/sites/default/files/eng/cop/16/doc/E-CoP16-77-A4.pdf>).

33. À la COP16 de la CITES, le Secrétariat a organisé un événement parallèle sur la conservation des requins et des raies dans le cadre de la CMS et du MdE Requins.

Organisations régionales de gestion des pêches

34. Le Secrétariat, par le biais de la CMS, a travaillé en étroite collaboration avec la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) pour une plus forte collaboration en organisant un atelier de renforcement des capacités en Oman. En outre, le Secrétariat a préparé un projet de MdE entre la CTOI et la CMS pour soutenir les efforts visant à réduire au minimum l'impact de la pêche sur les espèces inscrites aux Annexes I et II, couvrant également les requins figurant à l'Annexe 1 du MdE Requins. Les Présidents du Comité consultatif et du Groupe de travail intersessions ont été à nouveau consultés sur le projet. Vous trouverez des renseignements sur cette initiative dans le document CMS/Sharks/MOS2/Doc.11.2 et le projet de MdE entre la CTOI et la CMS est présenté dans le document CMS/Sharks/MOS2/Inf.16.

35. Le Secrétariat a participé à des réunions de la Commission pour la conservation du thon rouge du Sud, de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique et du Comité scientifique de la CTOI.

Autres réunions et activités pertinentes

36. Le Secrétariat a représenté le MdE Requins aux réunions internationales suivantes concernant la conservation des requins:

- Atelier sur la conservation des requins en Arabie (8-11 octobre 2012, Dubaï (EAU), en collaboration avec le Ministère de l'environnement et des eaux des EAU et Shark Quest Arabia*.
- COP 16 de la CITES (3-14 mars 2013, Bangkok, Thaïlande). En marge de la COP, un événement parallèle sur le MdE Requins a été organisé pour sensibiliser les non-signataires**.
- 10^{ème} réunion du Groupe de travail sur les espèces écologiquement liées (ERSWG) de la Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCSBT) (28-30 août 2013, Canberra, Australie), pour intervenir dans le débat sur l'évaluation du stock de requin-taupo et instaurer des rapports avec la CCSBT*.
- La Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA) (18-25 novembre 2013, Le Cap, Afrique du Sud) où une déclaration sur le MdE Requins a été présentée.
- Le Partenariat régional pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest (25-29 novembre 2013, Sénégal) pour encourager des débats sur la conservation des espèces marines dans la région*.
- 11^{ème} Conférence des Parties à la Convention d'Abidjan (11-14 mars 2014, Le Cap, Afrique du Sud), pour promouvoir le MdE dans la région*.

- Conférence internationale sur les requins (2 - 6 juin 2014, Durban, Afrique du Sud) pour la mise en place du réseau avec des scientifiques chevronnés et être informé des derniers faits.
- Atelier d'adhésion au MEA (11 - 15 août 2014, Nadi, Fidji) pour informer les non-signataires au sujet du MdE Requins de la CMS*.
- Participation du Président du Comité consultatif à la 18^{ème} réunion du Conseil scientifique de la CMS (1 – 3 juillet 2014, Bonn, Allemagne).
- Colloque annuel de la Fisheries Society of the British Isles (27-31 juillet 2015, Plymouth, Royaume-Uni) pour avoir un aperçu des thèmes et des progrès actuels de la recherche et élargir le réseau du MdE Requins.
- 18^{ème} session du Comité scientifique de la CTOI (novembre 2015, Kuta, Indonésie) pour présenter les objectifs du MdE, inviter à la deuxième Réunion des Signataires et informer sur les efforts conjoints des Secrétariats de la CMS et de la CTOI dans le domaine du renforcement des capacités. Le Comité a recommandé à la Commission de la CTOI d'inviter le Secrétariat de la CTOI à approcher la CMS en vue d'une coopération future**.

*Aucun frais de déplacement encourus, **Quelques frais de déplacement encourus

Personnel et organisation du Secrétariat

37. Comme convenu à la première Réunion des Signataires et comme indiqué dans le document CMS/Sharks/Outcome 1.3, les Signataires ont adopté un budget basé sur des contributions volontaires afin de fournir des ressources suffisantes pour le MdE pour la période triennale 2013-2015. Le budget prévoyait la création d'un poste P3 et d'un poste G5 à temps partiel.

38. Les tâches de l'administrateur P3 ont été remplies par un fonctionnaire P2, dont le poste a été financé par des contributions volontaires du Gouvernement allemand en 2013 et 2014 et le Fonds d'affectation spéciale en 2015.

39. En période de surcharge de travail, comme cela est le cas pour organiser la deuxième Réunion des Signataires, des ressources du Fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour recruter à titre temporaire des consultants sur le budget réservé au poste d'assistant administratif G5. Dans le cadre du Programme de stages de la Famille CMS, le Secrétariat du MdE Requins a aussi été appuyé par cinq stagiaires de la CMS, qui ont travaillé de trois à six mois chacun.

Coopération avec la Famille CMS

40. Le Secrétariat a bénéficié de la solution provisoire consistant à être hébergé par le Secrétariat de la Convention. Outre qu'il a reçu des orientations de la part des administrateurs de la CMS, le Secrétariat a pu profiter des services et de l'appui de plusieurs unités de la CMS.

40. L'équipe chargée de la gestion des conférences a fourni une aide importante pour les préparatifs de la première réunion du Comité consultatif et de la deuxième Réunion des Signataires, notamment une aide pour les traductions, pour la mise en forme des documents, l'organisation des voyages des délégués et la facilitation de l'obtention des visas.

41. L'Unité conjointe de communication a participé à la mise au point de plusieurs produits médiatiques importants, y compris des communiqués de presse, des articles d'opinion et la page du MdE Requins du site web de la Famille CMS, ainsi que les comptes Facebook et Twitter. La grande partie du travail de presse pour la deuxième Réunion des Signataires a été organisée par cette unité.

42. Étant donné que la collecte de fonds est par la force des choses une activité centrale, le Secrétariat s'est appuyé sur l'administrateur chargé des partenariats et de la collecte de fonds de la CMS et sur l'Unité administrative et de gestion des fonds, cette dernière aidant aussi à la gestion du budget, des ressources humaines et des achats.

43. Conformément à son mandat, le Secrétariat se concerta avec l'ensemble du Secrétariat de la CMS et ses Accords relatifs aux espèces marines et autres MdE afin d'identifier des synergies qui pourraient contribuer à la mise en œuvre du présent MdE. Le Secrétariat de l'ACAP a fourni des avis sur le travail avec les ORGP. Comme décrit plus haut, un MdE avec le Secrétariat de la CTOI a été rédigé au niveau de la Convention et des activités ont déjà été menées conjointement par la CMS et la CTOI dans le domaine du renforcement des capacités.

44. Le Secrétariat et le Président du Comité consultatif ont pris part à la 17^{ème} réunion du Conseil scientifique de la CMS en juillet 2014, à Bonn, fournissant des avis techniques sur un certain nombre de propositions relatives à l'inscription d'espèces de requins et de raies aux Annexes de la CMS.

45. Par ailleurs, le Secrétariat a conseillé la CMS sur toutes les questions relatives aux requins et aux raies; il a notamment évalué des propositions pour le Programme de petites subventions, donner des conseils d'experts aux Parties concernant leurs propositions d'inscrire certaines espèces aux Annexes de la CMS et l'élaboration d'une Résolution sur la conservation et la gestion des requins et des raies. Cette dernière a été adoptée par la COP11 de la CMS en 2014 et est disponible sous [CMS/Res.11.20](#).

46. Afin d'accroître le nombre d'adhérents au MdE, l'Unité de renforcement des capacités de la CMS a inséré les objectifs et les activités du MdE dans des ateliers de sensibilisation organisés en 2014 et 2015 en Afrique (Zimbabwe), dans le Pacifique (Fidji), en Amérique latine (Panama) et en Asie (Philippines).

Changements administratifs au sein du PNUE et de la CMS

47. Le système des Nations Unies travaille à la mise en œuvre d'un nouveau système de planification des ressources (ERP) devenu opérationnel le 1^{er} juin 2015. Le système basé sur SAP fournira une approche harmonisée et simplifiée des principales fonctions administratives suivantes: gestion des finances et du budget, gestion des ressources humaines, gestion du personnel (gestion de l'organisation, gestion des voyages, gestion de la paie, gestion des programmes et projets) et gestion de la chaîne d'approvisionnement/achats/logistique. Le nouveau système est appelé Umoja qui signifie « unité » en swahili.

48. La mise en œuvre d'Umoja est une entreprise importante qui a eu et a encore un impact considérable sur les tâches quotidiennes du Secrétariat. Outre la formation obligatoire à entreprendre concernant l'utilisation et les fonctionnalités du nouveau système, le personnel doit consacrer beaucoup de temps à préparer les données de l'ancien système pour les passer dans Umoja et à vérifier, compléter et transférer les données. Cela a considérablement perturbé toutes les fonctions administratives depuis mars 2015 jusqu'à aujourd'hui, et continue de poser un grave problème au Secrétariat.

Le Plan stratégique pour les espèces migratrices

49. Le Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 a été adopté à la COP11 de la CMS (CMS/Sharks/MOS2/Inf.9). Alors que le Plan était élaboré et adopté par les Parties à la CMS, il devait servir à tous les Accords de la CMS et à tous les MdE et au-delà. Certaines des actions indiquées dans la Résolution correspondante s'adressent à tous les Signataires du MdE Requins. En particulier, la Résolution:

- prie instamment les Signataires d'intégrer les buts et objectifs du Plan stratégique dans les instruments de politique et de planification pertinents et de prendre également des mesures pour faire connaître ce Plan.
- invite les Signataires à envisager d'adopter le Plan stratégique lors de leur réunion.
- encourage la réunion des Signataires à identifier des sous-objectifs existants ou à en développer de nouveaux pour les espèces et les questions relatives au MdE Requins et à informer le Secrétariat de la CMS au sujet de ces sous-objectifs.

50. Les Signataires souhaiteront peut-être examiner leur engagement dans le processus de la CMS.

Action requise:

La Réunion des Signataires est invitée à:

- a) Prendre note du rapport;
- b) Fournir des orientations au Secrétariat le cas échéant;
- c) Examiner l'invitation des Parties à la CMS concernant le Plan stratégique pour les espèces migratrices.